

Le Président,

N/Réf. : ADMD/JD/PhL/2021-035

V/Réf. :

Objet : ADMD et Vous

PJ. : 1

Paris, le 8 octobre 2021

Madame, Monsieur,
Chers Adhérents,

Lors de la 41^e assemblée générale de notre association, vous m'avez accordé votre confiance. Je vous en remercie chaleureusement.

J'ai donc été élu président de l'ADMD pour un mandat de quatre années. C'est un honneur. Je mesure l'importance de la mission que vous m'avez confiée et la lourdeur de la tâche qui va être la mienne.

Avant toute chose, il me faut rendre hommage à notre tout nouveau président d'honneur, Jean-Luc Romero-Michel, qui a présidé aux destinées de notre association de 2007 à 2021. Avec lui, nous avons acquis la puissance et la notoriété. Avec lui, nous avons remporté la bataille de l'opinion publique, puisque la presque unanimité des Français est favorable à l'aide active à mourir. Avec lui également, au printemps dernier, nous avons gagné la bataille parlementaire, puisqu'aujourd'hui une majorité de députés s'est déclarée en faveur d'une loi de liberté et qu'il faudrait convaincre seulement dix sénateurs pour que la majorité sénatoriale nous soit acquise.

Si nous avons gagné de belles batailles, il nous reste à remporter la victoire décisive contre les voleurs de liberté, celles et ceux qui prétendent parler en notre nom et nous privent de notre droit élémentaire à l'autodétermination en fin de vie. Je sais alors pouvoir compter sur votre soutien et votre fidélité... Cette mission se fera évidemment en conservant à l'esprit la nécessaire solidarité et l'entraide que nous devons à nos adhérents.

Dès l'année prochaine, nous devons mettre au cœur de la campagne pour l'élection présidentielle notre revendication de liberté et de dignité. Chaque candidat devra dire s'il est ou non favorable à l'aide active à mourir. Nous ne ferons pas de politique, nous n'aurons pas de positionnement partisan, mais nous informerons les Françaises et les Français sur ce sujet qui leur tient à cœur.

Partout en France, le 2 novembre prochain, la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité marquera le début de notre mobilisation dans le cadre de l'élection présidentielle. Chacune et chacun d'entre vous devra participer aux manifestations qui seront organisées par nos délégués. Chacune et chacun d'entre vous pourra prendre une initiative - avec le soutien de l'ADMD - pour rappeler le souvenir de celles et ceux qui sont morts dans des conditions qu'ils n'ont pas souhaitées.

L'ADMD, c'est 75 000 adhérents. C'est une force militante extraordinaire. Unis, mobilisés, nous obtiendrons bientôt la loi que nous attendons. Comme nos amis espagnols et portugais...

Nous aurons l'occasion de nous rencontrer, d'échanger, de discuter. Nos délégués organisent fréquemment des réunions publiques, et je viendrai vers vous. La lettre d'information électronique et le Journal de l'ADMD maintiendront un lien permanent entre nous, comme le font les bénévoles de l'ADMD-Ecoute (01 48 00 04 92).

Je vous l'écris, je me mets à la disposition de notre association. Et j'espère, avec vous, voir triompher - enfin ! - notre revendication d'humanité.

Je vous adresse l'expression sincère de mes sentiments dévoués.

Jonathan Denis

(Dès le dimanche 3 octobre, j'ai renoncé à toute forme de militantisme politique afin de me consacrer entièrement, et de manière non partisane, à la satisfaction de notre revendication de liberté. Vous pouvez compter sur ma neutralité.)